LIVRAISON DES PANIERS ÉCOLES ENRACINÉES
Guide d'application des mesures de prévention recommandées dans le contexte de la COVID-19

Version mise à jour le 30 août 2021

Voici un guide de recommandations des mesures à appliquer dans le cadre des livraisons des paniers de légumes Écoles enracinées. Il se base sur les dernières directives de santé publique préconisées par les gouvernements du Québec et du Canada. Celles-ci sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation. **Ainsi, les recommandations et les consignes des autorités ont toujours préséance sur ce qui est indiqué dans ce guide.**

Les mesures sanitaires en vigueur peuvent varier d'une région à l'autre.
Prenez en compte les dernières directives transmises par la santé publique.

De plus, chaque établissement peut mettre en place des règles sanitaires supplémentaires. **Informez-vous auprès de la direction de votre établissement pour vous assurer que celles-ci seront bien respectées**.

1. AVANT LA LIVRAISON : METTRE EN PLACE DES MESURES D'ACCÈS AU POINT DE LIVRAISON

1.1 S'ASSURER D'AVOIR DES BÉNÉVOLES

Les bénévoles sont plus que jamais nécessaires à l'organisation de la livraison. Non seulement ils devront aider votre producteur.trice à décharger le camion et faire le suivi des commandes, mais ils seront également nécessaires pour accueillir les familles, les diriger et les informer sur les mesures sanitaires à respecter. Voici le minimum de bénévoles requis :

Nombre de paniers	Nombre de bénévoles requis*	Présence de la productrice ou du producteur
50 - 75	3	1 h 30
76-125	4	2 h 00
Plus de 125	5	3 h 00

Avant la livraison, pensez à les contacter pour confirmer leur présence et transmettez-leur les consignes d'hygiène à respecter. Demandez aux bénévoles qui présentent des symptômes reliés à la COVID-19 (ex : toux, fièvre, difficultés respiratoires, etc.[1]) de ne pas se présenter sur le lieu de la livraison.

[1] Pour en savoir plus sur les symptômes reliés à la COVID-19, consultez le site du gouvernement du Québec : Informations générales sur la maladie à coronavirus (COVID-19), mis à jour le 24 août 2021

Sur place, demandez-leur de **porter un masque**[2] tout au long de la livraison, de respecter la **distanciation physique** en vigueur lorsque c'est possible et de **se laver les mains régulièrement**.

1.2 PRÉVOIR UN LIEU EXTÉRIEUR

Prévoyez et aménagez un lieu dans l'enceinte de l'établissement (cours de récréation ou stationnement par exemple), ou à proximité (terrain des loisirs, parc, devant l'église) afin de garantir un espace suffisant car **il est fortement recommandé que la livraison ait lieu à l'extérieur**. Pensez à valider le lieu avec la direction de l'établissement.

En cas de pluie, il est préférable de prévoir des tentes. De nombreuses fermes en possèdent et pourraient les apporter le cas échéant. Votre producteur.trice vous contactera quelques jours avant la livraison pour discuter du matériel nécessaire (voir étape 2.3).

1.3 ÉVITER LES RASSEMBLEMENTS

Prévoyez d'éviter les rassemblements. Pour toutes les livraisons, et encore plus si vous attendez une livraison de plus de 50 paniers, faites en sorte que les familles n'arrivent pas toutes en même temps.
Pour cela :

- Demandez à **une seule personne par famille** de venir récupérer le(s) panier(s);
- Organisez plusieurs plages horaires de 10 minutes (5 à 10 personnes maximum pour 10 minutes). La semaine avant la livraison, demandez aux personnes qui ont une commande de s'inscrire à l'une des plages horaires pour récupérer leur panier.

2. LE JOUR DE LA LIVRAISON : ASSURER LE RESPECT DES MESURES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION

2.1 AMÉNAGER LE POINT DE LIVRAISON DE FAÇON ADAPTÉE

Le port du masque est requis lors des déplacements dans l'enceinte de l'école.

Aménagez le point de livraison :

- Définissez un sens de circulation unique obligatoire;
- Installez des repères physiques au sol ou sur les murs (lignes, autocollants au sol, cônes, etc.) pour indiquer la distance minimale recommandée à maintenir (2 mètres);
- Fournissez le matériel nécessaire (ex. : solution hydroalcoolique contenant au moins 60 % d'alcool) pour que les personnes se lavent les mains et désinfectent les objets qu'elles ont touchés;

[2] Le port du masque et d'une protection oculaire (lunettes de protection protégeant le côté des yeux ou visière) sont recommandés lorsque la distanciation physique est impossible.

- Demandez à un ou plusieurs bénévoles de se placer au début de la file et de transmettre les consignes d'hygiène à respecter. Ils doivent s'assurer que toutes les personnes se lavent ou se désinfectent les mains avec une solution hydroalcoolique avant de récupérer leur commande. Ils doivent s'assurer également que les personnes ne présentent pas de toux, de fièvre ou des difficultés respiratoires. Si c'est le cas, évacuez la personne concernée (voir étape 3.2).
- Demandez aux personnes d'attendre avant de s'approcher du kiosque s'il y a déjà trop de monde. Invitez-les à attendre dans la rue, près de leur vélo ou dans leur voiture ou en retrait tout simplement.

2.2 FOURNIR LE MATÉRIEL DE DÉSINFECTION

Concernant le matériel :

- Prévoyez le nécessaire pour que les bénévoles, producteurs.trices et membres du personnel puissent se laver les mains et désinfecter régulièrement les surfaces fréquemment touchées;
- Prévoyez une poubelle fermée, sans contact, munie d'un sac de plastique et accessible aux bénévoles et aux familles;
- N'utilisez pas de nappes, sauf si elles peuvent être nettoyées et désinfectées.

À NOTER : De façon générale, et sauf avis contraire, le port de gants pour prévenir la transmission de la COVID-19 n'est pas recommandé, car il risque d'engendrer un faux sentiment de sécurité. Les gants peuvent se contaminer et ainsi contaminer la personne qui se touche le visage ou les diverses surfaces qui sont touchées.

2.3 METTRE EN PLACE LE SYSTÈME DE LIVRAISON DE LA FERME

Concernant le montage des paniers, **chaque ferme a mis en place un système de livraison adapté et sécuritaire.** Votre productrice ou votre producteur vous contactera quelques jours avant la livraison pour vous expliquer son fonctionnement et le matériel dont elle ou il aura besoin.

Dans le cas où les légumes sont distribués par les bénévoles :

- Dans la mesure du possible, réduisez les étalages de produits afin de limiter les endroits où la clientèle peut les toucher.
- Demandez aux familles d'apporter leurs sacs réutilisables mais assurez-vous que les bénévoles ou autres employés ne les manipulent pas.
- Limitez l'utilisation des ustensiles et des pinces à usages multiples qui sont réservés à la manipulation des produits et vérifiez que ces derniers sont manipulés uniquement par les bénévoles.

Dans le cas où les paniers de légumes sont prémontés :

- Cette option facilite le flot de circulation et limite les endroits où la clientèle peut toucher les produits.

- Évitez d'offrir aux clients la possibilité d'échanger, au point de livraison, des produits qui se trouvent dans leur panier préemballé contre des produits de remplacement.

3. PRÉVOIR UN PLAN B

3.1 DANS LE CAS OÙ UNE PERSONNE NE PEUT VENIR CHERCHER LE(S) PANIER(S) COMMANDÉ(S)

Dans le cas où une personne ne peut venir chercher le(s) panier(s) qu'elle a commandé(s) car elle présente des symptômes de la COVID-19 :

- Option 1 : Un.e ami.e, proche ou un.e voisin.e de la personne malade (mais qui n'a pas eu de contact direct avec celle-ci les 10 derniers jours) peut venir récupérer son panier. Notez son nom et ses coordonnées pour conserver une trace;
- Option 2 : Le ou la responsable de la campagne peut conserver le panier jusqu'à que la personne malade se rétablisse, ou qu'un.e proche vienne le récupérer.

3.2 DANS LE CAS OÙ UNE PERSONNE COMMENCE À PRÉSENTER DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19 DURANT LA LIVRAISON

Prévoyez, au point de livraison, des masques et un lieu pour s'isoler.

Dans le cas où une personne commence à ressentir des symptômes reliés à la COVID-19 (toux, fièvre ou difficultés respiratoires, etc[3]), faites-lui porter un masque et isolez-la dans un local. Appeler le 1 877 644-4545 pour obtenir des consignes. Dans la mesure du possible, assurez un départ le plus rapidement possible vers le domicile par un moyen de transport privé.

3.3 DANS LE CAS OÙ LA LIVRAISON DOIT ÊTRE REPORTÉE

Si, selon les règles de santé publique, la situation ne nous permet pas de respecter la date de livraison prévue, il se pourrait que **la livraison soit reportée**.

Cette année, pour soutenir les fermes participantes, la livraison ne pourra être totalement annulée **qu'en cas de force majeure**.

<u>SOURCES</u>

- Gouvernement du Québec, Rentrée scolaire 2021-2022 - Covid-19, mis à jour le 27 août 2021.
- Gouvernement du Québec, Consignes sanitaires pour tous, mis à jour le 16 juillet 2021.
- Gouvernement du Québec, Questions et réponses sur l'éducation et la famille dans le contexte de la COVID-19, mis à jour le 30 juin 2021

[3] Pour en savoir plus sur les symptômes reliés à la COVID-19, consultez le site du gouvernement du Québec : Informations générales sur la maladie à coronavirus (COVID-19), mis à jour le 24 août 2021

ANNEXE 1 : CONSIGNES À AFFICHER

Des affiches faisant la promotion de l'hygiène des mains, de l'étiquette respiratoire et de la distanciation physique peuvent installées aux endroits stratégiques :

- On continue de se protéger! (version anglaise)
- Le lavage des mains - Simple et efficace (version anglaise)
- Ici je porte mon couvre-visage (version anglaise)

ANNEXE 2 : GABARIT DES PLAGES HORAIRES

Plage horaire	**Noms et numéro de téléphone des personnes ayant commandé un panier (10 personnes maximum)**
Plage horaire 1 : (exemple : 15h à 15h10)	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------
Plage horaire 2 : (exemple : 15h10 à 15h20)	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------

ANNEXE 2 : GABARIT DES PLAGES HORAIRES

Plage horaire	**Noms et numéro de téléphone des personnes ayant commandé un panier (10 personnes maximum)**
Plage horaire 3 :	
Plage horaire 4 :	

ANNEXE 2 : GABARIT DES PLAGES HORAIRES

Plage horaire	**Noms et numéro de téléphone des personnes ayant commandé un panier (10 personnes maximum)**
Plage horaire 5 :	
Plage horaire 6 :	

ANNEXE 2 : GABARIT DES PLAGES HORAIRES

Plage horaire	**Noms et numéro de téléphone des personnes ayant commandé un panier (10 personnes maximum)**
Plage horaire 7 :	
Plage horaire 8 :	

ANNEXE 2 : GABARIT DES PLAGES HORAIRES

Plage horaire	**Noms et numéro de téléphone des personnes ayant commandé un panier (10 personnes maximum)**
Plage horaire 9 :	
Plage horaire 10 :	

ANNEXE 2 : GABARIT DES PLAGES HORAIRES

Plage horaire	**Noms et numéro de téléphone des personnes ayant commandé un panier (10 personnes maximum)**
Plage horaire ... :	----------

Plage horaire ... :	----------